

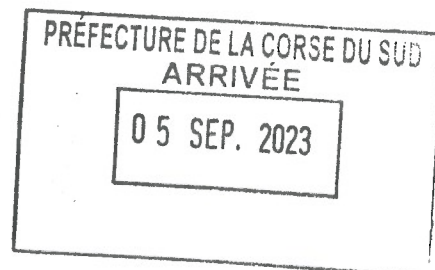
REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°42/2023

des délibérations du conseil municipal
Séance du 1er septembre 2023



Date de la convocation : 24 août 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de conseillers absents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} septembre, à 15 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean-Baptiste SALVADORI, Erick CASALTA, Mme. Mattea CASALTA, Mme. Dominique MARTINI, Dominique VINCENTI

Membres représentés : Mme. Annonciade CASALTA par Mme Mattea CASALTA

Membres absents : Ludovic MARTI, Johann THOUVENOT, Mme. Marie-Cécile ROSSI, Joseph CASANOVA

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

Objet : Décision modificative n°5- Travaux dans la station d'épuration- Mise à niveau des équipements du module UV.

Le Maire rappelle aux conseillers que par délibération en date du 14 avril 2023, un plan de financement avait été approuvé pour réaliser des travaux dans la station d'épuration (mise à niveau des équipements du module UV pour l'élimination des bactéries) pour un montant de 9950 euros HT (10945 euros TTC).

Ce plan de financement prévoyait une demande de subvention à hauteur de 80% auprès de la collectivité territoriale de Corse, au titre de la dotation quinquennale, soit 7960 euros.

Le Maire informe les conseillers que la subvention a été accordée, et qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'inscrire ces travaux en investissement au BP 2023.

La décision modificative est jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme



Le Maire

D. Vincenti
D. VINCENTI

17/08/2023	Edition de Décision Modificative	1 / 1
------------	---	-------

Décision modificative n°5 (Crédit supplémentaire)

Description : Décision Modificative 5 PROGRAMME STATION D EPURATION

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60611		2 985,00	
D F 023 023 (ordre)	2 985,00		
D I 23 231 202302	10 945,00		
R I 021 021 OPFI (ordre)	2 985,00		
R I 13 1328 202302	7 960,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	10 945,00	2 985,00
	Réductions		2 985,00
Recettes :	Ouvertures	10 945,00	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	2 985,00
Solde Réductions	2 985,00
Ouv. - Réd.	

